



Tetikasa fanatsarana mirindra ny Endritany sy Fanarenana Ifotony ny Atiala mba ho LovainjAfy
 Projet de conservation de la biodiversité, restauration et développement durable intégré des sous-bassins versants du Mangoky
 Biodiversity Conservation, Restoration and Integrated Sustainable Development of Mangoky sub-watersheds project



TERMES DE REFERENCE

UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS ET BIODIVERSITE (H/F)

GEF ID du projet	10371
Code du projet	GCP/MAG/090/GFF
Type et durée de contrat	CDD à temps plein, 12 mois renouvelable
Lieu de travail	Madagascar, poste basé à Fianarantsoa (région Haute Matsiatra) Avec des déplacements dans les paysages d'intervention du projet
Date de début du contrat	Octobre 2025

CADRE ORGANISATIONNEL

Le Gouvernement de Madagascar, à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF) durant son septième cycle, pour la mise en œuvre de TEFIALA (projet de conservation de la biodiversité, restauration et développement durable intégré des sous-bassins versants du Mangoky) à Madagascar, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO : agence du FEM) via le Mécanisme pour la Restauration des Paysages et des Forêts (FLRM).

TEFIALA a été initié par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) pour contribuer à la réalisation des engagements du Gouvernement de Madagascar en matière de développement durable lié à la préservation de l'environnement, à ne citer que la Stratégie nationale pour la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes (SNRPF : 2017-2030) avec un objectif de 4 millions d'hectares de restauration, la Contribution déterminée à l'échelle nationale de Madagascar (CPDN : 2016-2030) pour la lutte contre les changements climatiques précisant la restauration de 55 000 ha de forêts et de mangroves pour la lutte contre le changement climatique, la stratégie nationale REDD+, la stratégie et les plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB : 2015-2025), le plan d'action national environnemental pour le développement durable (PANEDD : 2021-2030), la déclaration sur l'initiative mangrove (2019) et la loi sur l'agriculture biologique à Madagascar (2020). Ce projet répondra également, entre autres, aux appels lancés sur l'Initiative pour la Restauration des paysages forestiers africains de 100 millions d'hectares d'ici 2030 (AFR100) dans le cadre de la réalisation du Défi de Bonn, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).

Ce projet vise à améliorer les services écosystémiques et les capacités de production des forêts et paysages dégradés dans le sud de Madagascar par le biais de la restauration des paysages et des forêts (RPF) à grande échelle. TEFIALA sera mise en œuvre pour une durée de durée de 5 ans (2023-2028) dans trois paysages qui s'étendent en totalité sur 111 243 hectares dans les régions Haute Matsiatra (paysages de Volanony-Matsiatra et Ranomainty dans les districts de Vohibato et Lalangina) et Atsimo Andrefana (paysage du Bas Mangoky dans le district de Morombe), incluant entre autres des forêts, des mangroves, des terres forestières et des terres agricoles. Le projet entame actuellement sa troisième année d'intervention, de juillet 2025 à juin 2026.

Il comporte quatre (04) composantes : (1) Amélioration d'un environnement favorable à l'intégration de la RPF et la conservation de la biodiversité ; (2) mise à l'échelle des actions de RPF (dans et hors aires protégées) ; (3) investissement accru pour améliorer la RPF, la conservation de la biodiversité et la diversification des moyens de subsistance ; (4) suivi-évaluation et gestion des connaissances.

TEFIALA a été initié et conçu par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) qui est l'agence d'exécution du projet auprès du FEM, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE) et avec l'appui de la FAO. Ces deux Ministères (MEDD et MINAE) agiront également en tant que partenaires opérationnels du projet, en assurant la gestion des ressources issues du FEM/FAO et leur mise à disposition à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour la réalisation des activités aux fins prévues et conformément aux exigences stratégiques de la FAO et du FEM.

Dans le cadre de la mise en œuvre de TEFIALA, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE), lance le recrutement d'un(e) assistant(e) technique en restauration des paysages forestiers et biodiversité (RPF), le poste est basé à Fianarantsoa (région Haute Matsiatra), avec des déplacements fréquents dans les paysages d'intervention du projet. Il/elle assurera principalement la coordination des appuis, la programmation des activités, le renforcement des capacités, la supervision technique et le contrôle des interventions du projet dans les domaines de la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et la RPF. Ce recrutement suivra un processus de sélection transparent et ouvert.

POSITION HIERARCHIQUE

L'assistant(e) technique en restauration des paysages forestiers et biodiversité travaillera sous la supervision du/de la coordonnateur/trice technique de paysage Haute Matsiatra, des points focaux techniques du projet au sein du MEDD et du MINAE ainsi que de la Task Force du projet à la FAO. Ils/Elles travailleront en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP, les prestataires recrutés dans le cadre du projet, le point focal national opérationnel du FEM, le point focal national de la RPF/AFR100, les directions et services impliqués dans le projet au niveau du MEDD, du MINAE et de la FAO à Madagascar.

TACHES ET RESPONSABILITES

- a. Planification et conception : Soutenir la finalisation et/ou la mise à jour des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Paysages (PAGIP), des plans d'utilisation et d'aménagement des terres, ainsi que des autres documents-cadres liés à la foresterie, la biodiversité et la RPF dans le cadre du projet
 - Diriger la collecte de données et d'informations de base sur les ressources forestières, la biodiversité des paysages, les pratiques de gestion des paysages et des forêts (y compris les connaissances traditionnelles) et avec les défis à relever ; Faciliter l'organisation des réunions des parties prenantes techniques du projet pour présenter et valider les résultats ;
 - Établir un diagnostic écologique du paysage (état des habitats, pressions, espèces clés) ;
 - Identifier et cartographier les zones prioritaires pour la restauration et la conservation ;
 - Concevoir un plan de restauration paysagère intégrant la gestion durable des ressources naturelles ;
 - Sélectionner les espèces forestières et végétales adaptées aux conditions écologiques et aux usages locaux ;
 - Coordonner les exercices de priorisation des interventions nécessaires au projet pour promouvoir la biodiversité et la gestion durable des forêts ainsi que pour restaurer les paysages et les forêts dégradées dans les paysages ciblés, y compris la promotion des pratiques et mécanismes de gestion/gouvernance forestière durable, en collaboration avec les communautés locales et les institutions techniques ;
- b. Mise en œuvre des options de restauration des paysages et de conservation de la biodiversité :
 - Coordonner la conduite des activités de reboisement, de restauration forestière, de protection de berges et d'agroforesterie ;

- Définir des pratiques de restauration respectueuses de la biodiversité et adaptées aux différents types de sols et d'altitudes ;
 - Garantir l'opérationnalité des pépinières communautaires et superviser la production de plants. Assurer la supervision technique de la mise en place et du fonctionnement des pépinières ;
 - Assurer la considération des populations les plus vulnérables (dont les femmes) dans les activités menées dans le cadre du projet ;
- c. Suivi, évaluation et rapportage
- Améliorer la base de données spatialisée des zones de restauration avec les activités planifiées, les activités réalisées, les progrès et résultats ;
 - Élaborer un système de suivi des actions de restauration (indicateurs de succès, taux de survie, régénération naturelle, retour de la faune) ;
 - Produire des rapports techniques sur l'avancement des activités et les résultats obtenus ;
 - Adapter les stratégies selon les résultats du suivi et les retours du terrain ;
 - Superviser toutes les activités de terrain y afférentes ;
 - Contribuer à l'amélioration des processus internes du projet, afin de les rendre plus efficaces et fonctionnels à l'atteinte des résultats attendus et des objectifs du projet en temps voulu et à moindre coût ;
 - Veiller à ce que les problèmes affectant la réalisation et le succès du projet en lien avec les domaines de la foresterie, la biodiversité et la RPF soient portés à l'attention des responsables hiérarchiques en temps voulu ;
 - Entreprendre des missions pour le contrôle basé sur les résultats et pour résoudre les problèmes en suspens, le cas échéant, pour les activités de gestion forestière, conservation de la biodiversité et RPF dans les paysages cibles du projet ;
 - Faciliter la communication des résultats du projet en matière de conservation de la biodiversité et la restauration des paysages et des forêts ;
 - Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des activités ;
- d. Renforcement des capacités et gouvernance locale
- Former les communautés de base, les autorités locales et la population locale sur les techniques de restauration et de conservation de la biodiversité ;
 - Appuyer les structures locales de gouvernance des paysages en place telles que les plateformes de paysage et les comités directeurs sur le plan technique et organisationnel ;
 - Appuyer la mise en place de mécanismes communautaires de gestion et de protection des sites restaurés ;
 - Assurer la coordination avec les autres spécialistes (agriculture durable, gestion des bassins versants, socio-économie) ;
 - Fournir une expertise technique aux plateformes paysagères ; pour qu'elles puissent assumer leur mission et fonction ;
 - Développer les capacités techniques des accompagnateurs communautaires et des agents administratifs forestiers dans l'organisation et la conduite des formations des bénéficiaires du projet sur les pratiques et les approches de gestion durable des forêts, conservation de la biodiversité et RPF ;
 - Fournir des conseils et appuis techniques aux accompagnateurs communautaires, agents administratifs forestiers, bénéficiaires et prestataires à court terme recrutés dans le cadre du projet, en matière de conservation de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts ;

- Assurer le développement des capacités sur le tas à tous les membres de l'UGP et aux bénéficiaires du projet en matière de conservation de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts ;
 - Fournir les informations requises dans les paysages d'intervention en matière de gestion durable des forêts, conservation de la biodiversité et restauration des paysages et des forêts, pour la préparation, la conception, la soumission et la mise en œuvre des plans de travail annuels et du plan budgétaire (PTBA), des demandes de fonds et rapports financiers trimestriels, des rapports d'avancement périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels (PPRs)), des rapports d'inventaire logistique trimestriels, des rapports annuels de mise en œuvre du projet (PIR) et des rapports sur les initiatives de cofinancement, conformément aux exigences du donateur en matière de rapportage ; contribuer à l'amélioration de leurs contenus selon les recommandations reçues ;
- e. Gestion administrative du projet
- Aider à identifier les candidats prestataires pour soutenir la mise en œuvre des activités de conservation de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts dans le cadre du projet ;
 - Maintenir des contacts périodiques et interagir avec les autres membres de l'UGP, les points focaux techniques des projets au MEDD et au MINAE, la Task Force du projet à la FAO ainsi qu'avec d'autres unités selon les besoins, pour une meilleure efficacité de la conduite des activités du projet dans les domaines de la foresterie, la biodiversité et la RPF ;
 - Participer et représenter le projet lors de réunions techniques liées à la conservation de la biodiversité et la restauration des paysages et des forêts, si besoin ;
- Conduire les autres tâches connexes selon les besoins.

PROFIL REQUIS

- Diplôme universitaire (Master 2 ou ingéniorat ou maîtrise) dans un domaine lié à la foresterie, écologie, la conservation de la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, aux sciences de l'environnement ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente et pratique dans la mise en œuvre et/ou la conduite d'activités contribuant à la RPF, entre autres en planification intégrée des paysages, agroforesterie, reboisement, restauration forestière ou régénération naturelle assistée, avec les communautés locales dans une approche participative, en accompagnement d'une structure de gouvernance/plateforme, comités...
- Au moins 5 ans d'expérience en gestion d'activités axée sur les résultats ;
- Connaissance approfondie des enjeux socio-économiques de la Région d'intervention et des cadres réglementaires nationaux ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle en analyse spatiale de paysages agricoles et forestiers via la télédétection et le SIG (Système d'Information Géographique), en utilisant des outils adaptés (ex. Google Earth Engine, ENVI, IDRISI, ERDAS, SNAPS, GEE, QGIS, ArcGIS, QGIS, ArcGIS, ou équivalent)
- Maîtrise des principaux outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint) ;
- Excellentes capacités de communication.

AUTRES COMPETENCES SOUHAITEES

- Compétences en leadership, analyse, communication interpersonnelle ; avoir l'esprit d'équipe et une capacité avérée à diriger et manager des équipes sur le terrain, ; être flexible, dynamique, et capable d'intégrer les suggestions pour améliorer la qualité des produits finaux ;
- Capacité à travailler de manière autonome tout en démontrant une aptitude en travail d'équipe en s'intégrant dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Être capable de travailler sous pression et de respecter les délais au travail ;

- Avoir une compétence en communication interpersonnelle, Apté à faire des fréquents déplacements en brousse à Madagascar ;
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse (en malagasy et en français principalement) ;
- Excellentes compétences en communication française (expression orale et écrite), l'anglais serait un atout ;
- Connaissance des paysages d'intervention du projet ; l'expérience et la maîtrise des dialectes locaux dans ces paysages seraient un atout ;
- Esprit orienté solution, esprit de performance des compétences professionnelles (chaque membre de l'UGP étant soumis à une évaluation de performance chaque trimestre) ;
- L'expérience sur les projets financés par le FEM serait un atout ;
- Titulaire de permis A.

DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier de candidature ci-dessous est à envoyer **au plus tard le 13 SEP 2025** à 12 heures de Madagascar, en version électronique à l'adresse «rel.rec25.tefiala@gmail.com», selon les instructions dans les termes de référence du poste, en mentionnant en objet du courriel «**ATRBHM/GEF7/TEFIALA**»

- Lettre de motivation avec mention du poste et de la prétention salariale mensuelle, à l'attention du comité de recrutement de l'unité de gestion du projet TEFIALA ;
- Curriculum vitae détaillé avec mention et contact d'au moins trois personnes de références ;
- Copie des diplômes, certificats et attestations de travail.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Aucun frais n'est perçu à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, traitement du dossier, entretien).
Les dossiers de candidature incomplets et les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel ne seront pas acceptés.

Les postes sont ouverts aux candidats de nationalité malagasy.

Pour le cas des fonctionnaires en activité souhaitant postuler, ils devront suivre les règlements en vigueur dans le pays pour se conformer aux dispositions des fonctionnaires travaillant au sein d'un projet, avec une libération totale de leur administration d'origine (acceptation de cette condition à préciser dans la lettre de motivation).

Seules les candidatures présélectionnées feront l'objet d'une notification pour entretien qui se fera en présentiel pour les candidats à Antananarivo et en ligne pour ceux résidant en dehors d'Antananarivo.

Le Directeur du Reboisement
et de la Gestion des Paysages
et des Forêts



RARIVOMANANA Hanitriniaina Tahina
Ingénieur des Eaux et Forêts